

PARCOURS DE FORMATION



Demain je crée.

29 jours pour sécuriser sa création d'entreprise.

★★★★★ 93 %*

satisfaction de nos participants en 2022*

Avantages de la formation

Une formation complète et concrète pour **vérifier la faisabilité de votre projet** !

Un accompagnement qui mêle des **sessions collectives et des rendez-vous individuels** avec des conseillers formateurs experts en création reprise d'entreprise.

Objectifs de la formation

- Identifier ses motivations et ses compétences, se repérer dans la démarche de « conduite projet ».
- Etudier son marché et l'analyser pour identifier une opportunité.
- Définir une stratégie commerciale efficace.
- Élaborer un prévisionnel financier et construire ses outils de gestion.
- Choisir les dimensions juridiques, fiscales, sociales de sa future entreprise.
- Connaître l'environnement administratif et réglementaire (immatriculation, embauches...).
- S'insérer dans les réseaux professionnels.

Conditions d'admission

- Vérification des prérequis par l'intermédiaire du dossier de candidature.
- Jury de sélection constitué de professionnels de la création ou de la reprise d'entreprise.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation dans la limite des places disponibles et si l'effectif minimum requis est atteint.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

€ Tarif **2 430 €**

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Coût pédagogique pris en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté.

Public

Toute personne* âgée de plus de 16 ans, quel que soit son statut et son niveau de formation, porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté. *Exception : congé maladie, congé maternité, accident du travail.

Prérequis

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.

Pour le public demandeur d'emploi, les conseillers France Travail doivent positionner les candidats sur la plateforme KAIROS.

Remplir un dossier de candidature à BGE Franche-Comté avec CV et lettre de motivation.

Durée de la formation

6 semaines de formation
7h/jour de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.
201 heures dont 180 heures en centre et 21 heures de démarches-recherche hors centre.

Dates et lieux de la formation

Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.

Prochaines sessions :

- Du 13/05/24 au 21/06/24 à Belfort et à Besançon.
- Du 21/05/24 au 28/06/24 à Morteau.
- Du 04/11/24 au 13/12/24 à Pontarlier, Lons-le-Saunier et à Vesoul.
- Du 12/11/24 au 20/12/24 à Montbéliard et à Besançon.

SUITE

Demain je crée.

100%
recommandé par
les participants

PROGRAMME

Module 1 - L'entreprise écocitoyenne responsable et actrice de la transition (7h)

Module 2 - Dynamique et cohésion de groupe (14h)

Module 3 - Appropriation de l'outil informatique (4h)

Module 4 - Les soft skills de l'entrepreneur (7h)

Module 5 - L'entrepreneur et le numérique (7h)

Module 6 - Démarche de gestion de projet (7h)

Module 7 - Statuts et environnement juridiques (14h)

Module 8 - Fiscalité de l'entreprise (7h)

Module 9 - Comptabilité de l'entreprise (7h)

Module 10 - Plan de financement (7h)

Module 11 - Du marketing à la stratégie commerciale (21h)

Module 12 - Communication de l'entreprise (14h)

Module 13 - Séminaire mise en réseau des futurs -es entrepreneurs-euses (7h)

Module 14 - Matérialisation de l'étude de marché et du business plan (36h)

Module 15 - Temps d'individualisation (21h)

Module 16 - Temps de démarches et recherches (21h, hors centre de formation)

Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation.

Dès votre premier contact avec nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions si vous êtes dans une situation qui nécessiterait une adaptation de la formation par rapport à votre situation de handicap.

Notre référente handicap est à votre écoute au 03 81 47 97 00.

Méthodes pédagogiques et outils

Modules thématiques, travaux en co-développement, séances de travail individuel.

Temps de démarches recherche terrain hors du centre de formation. Blended-learning (combinaison de séquences de formation en ligne ou en présentiel) possible pour certaines séquences.

Plateforme en ligne « Mon bureau virtuel » et « BGE Pro » contenant des outils et ressources documentaires et le plan d'affaires.

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Évaluation diagnostique sous forme d'autoévaluation.

Évaluation formative : QCM, plan d'affaires en ligne, cas pratique, exercice, pitch.

Évaluation sommative lors d'un jury de fin de formation.

Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation.

Validation des acquis : attestation de compétences.



La formation collective « Demain Je Crée » a été un accélérateur pour vérifier la faisabilité de mon projet de création d'entreprise. Une belle aventure collective qui m'a permis d'étoffer mon projet de manière très concrète : de l'adéquation entre mon parcours et mon projet jusqu'au plan d'affaires, en passant par les bases de l'étude de marché et la stratégie commerciale. A la fin, la présentation orale de mon projet devant un jury de professionnels m'a aussi fait gagner en confiance pour la suite. C'est une formation intense, particulièrement enrichissante grâce à la mobilisation de l'équipe BGE, aux rencontres avec des professionnels et aux échanges au sein du groupe de futurs entrepreneurs.

Marjolaine Ducret - DJC 2021

*questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Franche-Comté ☎ 03 81 47 97 00 ✉ formation@bgefc.org



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Franche-Comté ☎ 03 81 47 97 00 ✉ formation@bgefc.org